

450.fm

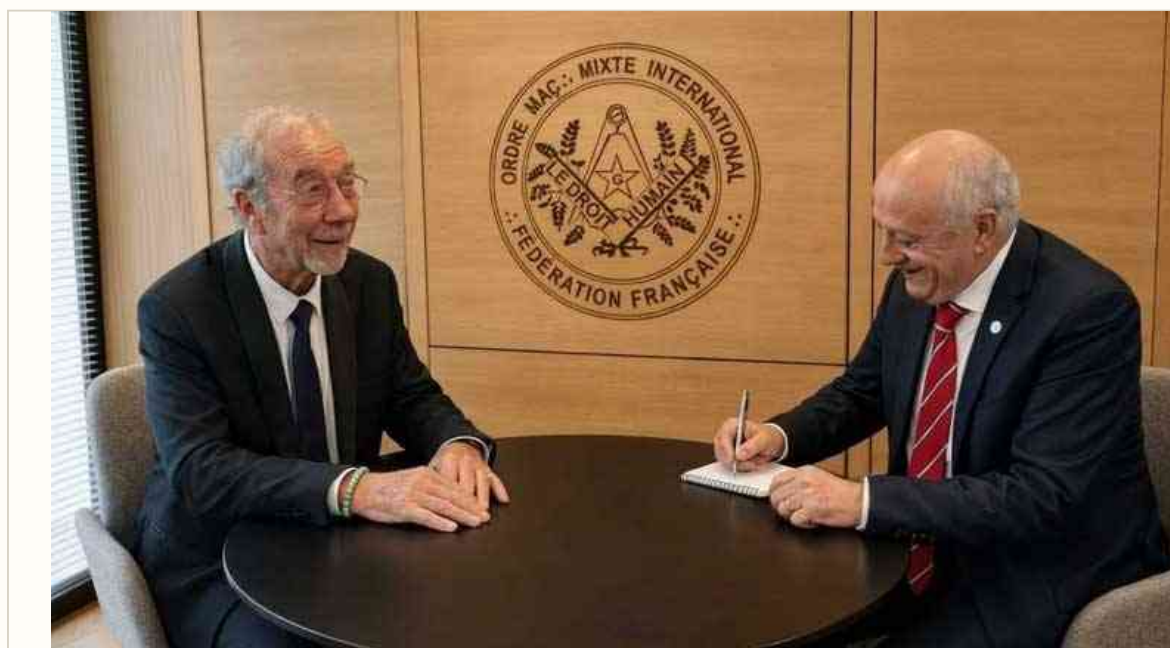
Journal de la FM sous tous ses angles

ACTUALITE - OBÉDIENCES

450.FM · 7 SEPTEMBRE 2026

EXCLUSIF : Maurice Leduc, Grand Maître National de la Fédération française du Droit Humain, reçoit le Directeur de la Rédaction de 450.fm

LA RÉDACTION · 7 SEPTEMBRE 2026 · LECTURE 23 MIN





Maurice Leduc, du dessein au chantier : dix questions au Grand Maître National de la Fédération française du Droit Humain pour son second mandat

A la suite du Convent de la Fédération française de l'Ordre Maçonnique Mixte International LE DROIT HUMAIN qui s'est déroulé les 28 et 29 août, Maurice Leduc a été reconduit pour une seconde année en qualité de Grand Maître National. Après une première année d'écoute, de transition et de mise en place des fondations pour différents chantiers, vient désormais le temps de la mise en œuvre. Le Directeur de la Rédaction de 450.fm Yonnel Ghernaouti l'a rencontré pour lui poser dix questions pour passer des intentions aux actes, des orientations aux échéances et du tracé à l'ouvrage.

UNE PREMIÈRE ANNÉE POUR PRENDRE LA MESURE



Maurice Leduc : Grand Maître National de la Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte International Le Droit Humain

Lorsque 450.fm rencontrait Maurice Leduc la première fois, en novembre 2025, moins de trois mois après son élection, le nouveau Grand

Maître National résumait sa prise de fonction par un mot : « **intensité** ». Il annonçait alors plusieurs chantiers : achever la réforme structurelle de la Fédération, donner davantage de place à la parole des Loges, développer l'animation régionale, répondre à la situation particulière des territoires ultramarins, renforcer le sentiment d'appartenance et mieux aller à la rencontre des jeunes générations.

Une année s'est écoulée. Maurice Leduc la présentait récemment comme une année de **transition** : transition personnelle dans l'exercice d'une charge absorbante, transition institutionnelle avec l'achèvement du Règlement des litiges, transition humaine après les évolutions provoquées par la transformation de la Fédération en Fédération de Loges.

Cette première année aura aussi vu naître « La Fabrique », démarche participative réunissant initialement quelque quatre-vingts Sœurs et Frères, qui a fait ressortir quatre enjeux majeurs : aller à la rencontre de la jeunesse, prévenir la démission des Maîtres, oser se dévoiler et accompagner les Loges à petit effectif. Au-delà du diagnostic qui s'est rapidement imposé, reste à savoir comment ces quatre pierres seront taillées, transportées et ajustées.

UNE OBÉDIENCE QUI PREND DAVANTAGE LA PAROLE



Droit Humain Rue Pinel (Paris)

Dans le même temps, la Fédération française du DROIT HUMAIN a incontestablement renforcé sa présence publique. Son site internet accorde une place croissante aux actualités nationales et régionales, aux événements et conférences, aux

contributions sociétales notamment par le travail de ses commissions, et aux interventions de ses membres.

La revue semestrielle *Chemins de traverse* dispose désormais de son propre espace numérique. Son prix est passé de 22 à 15 euros et son cinquième numéro, consacré à la notion de « Passage(s) », est paru à l'occasion de ce Convent. Cette publication entend devenir une ambassadrice du DROIT HUMAIN, à la fois dans son attachement à l'initiatique et dans ses questionnements contemporains et sociétaux auprès des publics maçonniques comme profanes.

À cela s'ajoutent les émissions produites pour *Divers aspects de la pensée contemporaine* sur France Culture, une présence suivie dans la presse maçonnique spécialisée et dans certains titres régionaux grand public. À noter également le lancement d'une série de podcasts, *Les Minutes de liberté maçonnique du Droit Humain*, qui comporte déjà vingt et un épisodes disponibles. Une nouvelle saison du podcast est annoncée pour la rentrée.

Cette activité éditoriale et médiatique témoigne d'un **dynamisme communicationnel** réel. Elle soulève cependant une question essentielle : cette visibilité forme-t-elle déjà une stratégie cohérente ou demeure-t-elle une heureuse addition d'initiatives ?

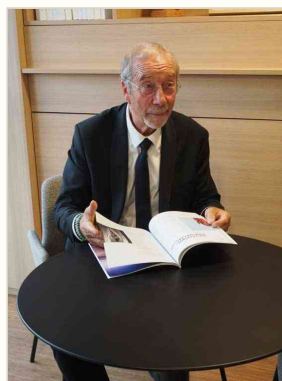
Autrement dit, comment transformer l'expression publique d'une obédience en véritable rayonnement initiatique, intellectuel et citoyen ?

Dix questions à Maurice Leduc

1 – DE LA TRANSITION À L'EXÉCUTION

Vous avez présenté votre première année comme celle de la transition, de l'observation et de l'achèvement de plusieurs réformes. Le Conseil National vous ayant renouvelé sa confiance, quels seront les trois chantiers immédiatement prioritaires de votre deuxième année ? Pouvez-vous, pour chacun d'eux, fixer un

calendrier, désigner les moyens mobilisés et préciser les résultats attendus avant le Convent de 2027 ?



Maurice Leduc

Maurice Leduc : Le premier chantier consiste à répondre à la question "Quelle fédération française voulons-nous construire pour les années à venir". En définissant ensemble ce que nous souhaitons pour les générations futures. Pour cela nous nous appuyons sur ce qui fait notre intelligence collective. Grâce au projet que l'on a appelé "La Fabrique", et j'y reviendrai, mais également en nous nourrissant du travail des Loges, de l'animation régionale et des commissions du Conseil National.

Il s'agit, sur la base de réflexions communes, dont "La Fabrique" fait partie, de définir un plan d'actions pour notre Fédération. Cela nous permettra ensuite d'élaborer un plan d'investissement et un plan de communication qui fixeront les moyens nécessaires pour mettre en œuvre un projet pensé et élaboré collectivement. J'insiste : ce projet sera l'œuvre de toutes les composantes de notre Fédération, construite dans l'écoute réciproque, et avec la capacité à faire travailler ensemble des sensibilités parfois différentes, mais toujours animées par le même idéal : celui d'une Fédération vivante, fraternelle et tournée vers l'avenir, avec une ambition partagée qui nous motive et nous rassemble.

Ensuite, je pense que le contexte général actuel inquiétant, cette obscurité grandissante qui nous entoure, ne doivent pas nous résigner. Au contraire, ils nous imposent une union et une solidarité de tous les Francs-Maçons. Seule cette

union peut permettre que notre voix soit plus puissante, entendable et entendue. Je continuerai donc à participer activement au travail inter-obédientiel et à proposer des actions ou communications quand nécessaire. Cette union des Francs-Maçons se vit par des tenues communes au niveau des Loges ou des Régions certes, mais également par des rencontres régulières entre Grands Maîtres et Grandes Maîtresses et des communications communes. J'ai été très touché et ému par la présence de nombreux dignitaires venus en délégations participer à la cérémonie de clôture de notre Convent. Ils représentaient les Fédérations étrangères du DROIT HUMAIN ainsi que les Obédiences étrangères et françaises. Cette présence honore la Fédération française du DROIT HUMAIN et marque la place qu'elle occupe dans le paysage maçonnique national et international. Concrètement, de nombreux chantiers nous réunissent, et ils nourrissent, par l'ouverture qu'ils procurent, là encore la force du collectif, dans une belle diversité que le Très Illustre Frère Michel Meley, Président du Grand Conseil, a qualifié de "diversité arc-en-ciel". C'est une belle image et cette union des Francs-Maçons au-delà de leurs différences est très importante à mes yeux.

Enfin, il s'agit d'explicitier notre démarche maçonnique au Droit Humain, qui nous sommes et les valeurs humanistes qui sont les nôtres et que nous souhaitons universelles. Il s'agira d'un écrit, sans doute un manifeste qui exprimera également notre attachement aux valeurs républicaines, de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, à la liberté de conscience, au respect de la démocratie et de l'état de droit, dans un monde où les conflits ou les gouvernements autoritaires se multiplient. Sans oublier bien sûr l'aspect environnemental, puisque les conditions actuelles et futures de l'habitabilité de la planète sont mises à mal et que cette question de la protection du vivant, qui figure dans l'article de la Constitution internationale de notre Ordre, est centrale.

Je vois un fil rouge qui unit ces chantiers que je viens de mentionner : ils illustrent la symbolique des ponts à construire. Entre les Frères et Soeurs de la Fédération française du DROIT HUMAIN pour bâtir un projet commun, entre les Francs-Maçons et les profanes, avec le manifeste, et entre les différentes organisations maçonniques.

2 – QUEL AVENIR CONCRET POUR « LA FABRIQUE » ?

« La Fabrique » a dégagé quatre enjeux : rencontrer la jeunesse, prévenir la démission des Maîtres, oser se dévoiler et accompagner les Loges à petit effectif. Comment ces orientations vont-elles devenir des actions concrètes ? Des expérimentations régionales, des équipes référentes, des financements et des indicateurs d'évaluation seront-ils mis en place dès l'année 2026-2027 ?

M. L. : "La Fabrique" fait partie d'un tout, elle est à la croisée des chemins. Cela nécessite un constat, des réponses à proposer, des choix à réaliser des actions à mener, une feuille de route à envisager. Comme je l'ai dit lors de notre Convent, cette feuille de route commune, aucun bureau, aucune commission, aucun président ne peut l'écrire seul, elle fait appel à l'ensemble des Soeurs et Frères de la Fédération, à notre intelligence collective.

Dans un premier temps, "La Fabrique" a permis de dégager rapidement des enjeux cruciaux pour notre Fédération. Le premier de ces enjeux concerne, je pense, toutes les organisations maçonniques : c'est la question de l'intérêt de nouveaux profanes, notamment des jeunes. Dans un contexte où tout va vite, où l'individuel l'emporte sur le collectif, où la notion même de vérité perd du terrain, à nous d'expliquer ce que la démarche maçonnique peut apporter, pour soi et pour lire le monde, dans une modernité qui s'appuie sur la Tradition et l'initiatique.

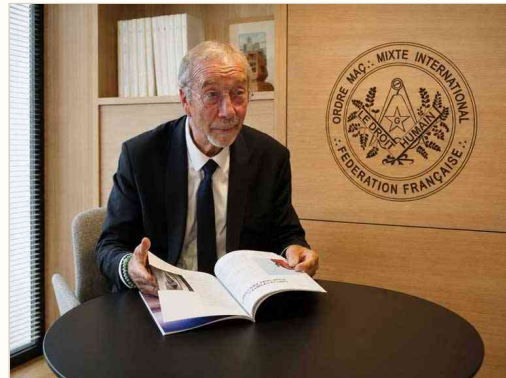
Deux autres enjeux sont les corollaires du premier : d'abord, comment faire en sorte que les initiés persistent dans leur engagement maçonnique sur le long terme. Ensuite comment accompagner les Francs-Maçons du Droit Humain à se dévoiler, pour aller à la rencontre des profanes, pour porter notre parole, dans un contexte où l'antimaçonnisme est en recrudescence et où les clichés et a priori nous concernant reprennent hélas force et vigueur. Enfin, le quatrième enjeu est davantage organisationnel, avec la question des petites loges qui ont parfois de la difficulté à travailler en raison d'un effectif trop peu suffisant.

« La Fabrique » a été engagée en 2026, avec un premier groupe de 80 Frères et Soeurs. Le travail continue avec des visioconférences ouvertes à toutes les Soeurs et tous les Frères de notre Fédération. Nous organisons un séminaire à la Maison Maria Deraismes le samedi 17 octobre 2026 afin de concrétiser le travail accompli et de valoriser les expériences à modéliser et à multiplier. Il s'agit de proposer des pistes d'actions concrètes, issues de pratiques déjà expérimentées dans les loges, ou qui visent à engager des pratiques innovantes. Notre projet doit faire vivre la cohésion de la Fédération française du DROIT HUMAIN sans renoncer à nos fondamentaux basés sur la démarche initiatique. Un équilibre est à rechercher entre fidélité à la tradition initiatique, qualité de la fraternité, ouverture maîtrisée au monde profane et adaptation aux réalités du XXI^e siècle. L'enjeu principal n'est pas seulement quantitatif : il s'agit avant tout de redonner du sens, de la visibilité et de la vitalité à notre engagement initiatique.

3 – COMMENT RAJEUNIR SANS DILUER L'EXIGENCE INITIATIQUE ?

Vous avez évoqué les difficultés rencontrées par les jeunes actifs : mobilité professionnelle, garde des enfants, fragilité économique ou moindre disponibilité. Jusqu'où le DROIT HUMAIN peut-il adapter son organisation, ses cotisations et ses exigences d'assiduité sans affai-

blir la régularité du chemin initiatique ? Envisagez-vous un dispositif national d'accueil, de mentorat et d'accompagnement des jeunes Francs-Maçons ?



M. L. : Le constat est partagé par de nombreuses organisations maçonniques : nous constatons un vieillissement de nos effectifs, une baisse des adhésions et un décalage entre l'image de la franc-maçonnerie et les attentes des nouvelles générations. Pourtant, celles-ci recherchent du sens, de l'authenticité, de la fraternité et des espaces pour une réflexion libre.

Il est important, comme vous le dites, de tenir compte des contraintes, professionnelles, familiales ou autres, des jeunes profanes ou Frères et Soeurs. Nous avons déjà mis en place des aménagements, notamment financiers, puisque les jeunes de moins de 25 ans bénéficient d'une réduction de la moitié de leur cotisation. Le Conseil National et le Grand Conseil encouragent également les parrainages. Concernant l'assiduité, je nuancerai en insistant sur son importance dans le cadre de la démarche maçonnique, notamment en début de parcours.

Mais sur ce sujet comme sur les autres, ce seront les Frères et les Soeurs qui proposeront les actions et aménagements supplémentaires à mettre en place, qui seront ensuite examinées et validées par nos différentes instances, y compris initiatiques. Il nous faut être imaginatifs et faire preuve d'adaptation, c'est indéniable.

4 – COMMENT ENRAYER LES DÉPARTS DES MAÎTRES ?

La démission de Maîtres expérimentés représente une perte humaine, initiatique et mémorielle pour les Loges. Quelles en sont, selon vous, les causes principales : épuisement, conflits internes, lourdeur administrative, perte de sens, coût financier ou insuffisance de la transmission ? Comment comptez-vous écouter les partants, prévenir ces ruptures et rendre aux Maîtres le désir de poursuivre l'ouvrage ?

M. L. : Les départs de Maîtres résultent souvent d'un écart entre les attentes initiales et la réalité vécue en loge. Les causes identifiées sont multiples : perte de sens initiatique, climat fraternel fragilisé, manque d'accompagnement après la Maîtrise, lourdeurs organisationnelles et contraintes personnelles. Voilà pour le constat. Pour les moyens à mettre en œuvre, je vous ferai la même réponse : des propositions seront formulées, quand ce chantier aura abouti et que des décisions seront prises, je reviendrai vers vous pour un retour spécifique et plus précis sur ces différents enjeux.

5 – QUELLE AUTONOMIE RÉELLE POUR LES LOGES ET LES RÉGIONS ?

L'animation régionale doit devenir, selon vos propres termes, l'un des leviers de la Fédération française. Comment répartir clairement les compétences entre Loges, coordinations régionales et Conseil National ? Quels soutiens particuliers seront apportés aux petits Ateliers, aux territoires ruraux et ultramarins, afin que l'autonomie locale ne se transforme ni en isolement ni en inégalité territoriale ?

M. L. : Il faut replacer cela dans le contexte de la réforme et de la notion même de Fédération. Les loges sont autonomes, libres dans leurs initiatives, soutenues par les régions et la Fédération. Elles ont la capacité de prendre les décisions qui concernent leur vie quotidienne, tout en respectant les Règlements Généraux de la Fédération. C'est une autonomie administrative

mais pas initiatique par exemple. La Fédération respecte les spécificités régionales et territoriales, et encourage leur mise en avant. Certains des sujets qui intéressent les Loges ne sont pas les mêmes à Marseille qu'à Limoges par exemple. Mais la Fédération, au-delà du cadre et de la cohérence, souhaite rester une force de soutien et d'accompagnement pour celles qui en font la demande et dans le respect des responsabilités, droits et devoirs de chacun. Cet accompagnement est différent car il nécessite de s'adapter à chaque problématique. Il ne peut donc y avoir une réponse unique, et au contraire des réponses singulières.

6 – COMMENT MESURER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ?



Maurice Leduc

Vous faites du développement du sentiment d'appartenance l'une de vos priorités les plus personnelles. Mais comment apprécier une réalité aussi intérieure ? Envisagez-vous des rencontres fédérales régulières, une consultation annuelle des membres, un baromètre de la vie des Loges ou de nouveaux espaces de participation permettant aux Sœurs et aux Frères de se sentir pleinement associés aux décisions communes ?

M. L. : Ce qu'on appelle le "sentiment d'appartenance" des Frères et Sœurs à notre Fédération est un sujet important en effet. Notre force réside dans notre capacité à rechercher ce qui nous unit, notre dynamisme à être fiers de ce que nous sommes. Cela ne se décrète pas, cela se travaille, en responsabilité, avec dynamisme et dans la transparence. C'est en associant nos membres à la vie de la Fédération, en multi-

pliant les temps de rencontres, en créant de l'enthousiasme, du dynamisme et de l'envie que se développera le sentiment d'appartenance.

On entend parfois que "l'administratif" prend trop de place en Loge. Sans doute, mais je pense que c'est une question de démocratie, et qu'il faut que les Soeurs et Frères soient suffisamment informés pour prendre des décisions qui les engagent, que ce soit dans les Loges, les Régions ou au Convent. Je rappelle que le Conseil National ne fait que mettre en œuvre les orientations fixées lors du Convent, qui n'est pas une chambre d'enregistrement mais au contraire un lieu réel de décisions.

Ce sentiment d'appartenance qui dépasse le simple niveau de la Loge, du bassin ou de la Région est crucial selon moi, il constitue une force pour la Fédération. Il permet une ouverture et un élargissement des réflexions, qu'elles soient initiatiques ou sociétales. Dans un mouvement de réciprocité fertile, le travail singulier des Loges nourrit la réflexion plurielle de la Fédération, et cette année encore, les différents rapports sur les questions à l'étude des Loges ont montré toute la pertinence de cette réflexion collective.

Nous avons également la chance exclusive parmi les organisations maçonniques, d'appartenir à un Ordre international. Cet aspect est très important, et il a été rappelé lors de notre Convent par la Très Illustre Soeur Nicole Pruniaux, Grande Secrétaire de l'Ordre représentant le Grand Maître de l'Ordre, René Motro.

De nombreux événements, publics ou initiatiques, sont déjà organisés par la Fédération pour associer et réunir le plus grand nombre possible de Frères et Soeurs. Nous proposons régulièrement des visioconférences – deux à trois fois par an – avec l'ensemble des Présidents d'atelier, les Trésoriers ou Secrétaires. Et "La Fabrique" est un bel exemple d'espace de participation.

Nous organisons également des journées à destination des Apprentis et Compagnons de différentes régions, à la maison Maria Deraismes. Ce sont des moments de partage qui créent et solidifient les liens.

7 – QUELLE STRATÉGIE DERRIÈRE LE DYNAMISME MÉDIATIQUE ?

France Culture, presse spécialisée, presse régionale grand public, réseaux sociaux, chaîne vidéo, site internet et podcasts : le DROIT HUMAIN multiplie les voies de communication. Quelle architecture éditoriale reliera désormais ces différents outils ? À quels publics souhaitez-vous vous adresser et selon quels critères évaluerez-vous leur efficacité : audience, demandes d'information, participation aux conférences, candidatures ou meilleure connaissance de la démarche initiatique ?

M. L. : Tous les supports que vous mentionnez concernent notre communication externe et notre image publique. Ils sont complémentaires, mais plusieurs fils rouges les guident : mieux faire connaître qui nous sommes, nous Francs-Maçons du DROIT HUMAIN, avec la spécificité de notre démarche initiatique, la et les mixités, l'aspect international de notre Ordre. Et je dirais aussi le juste équilibre qui nous caractérise : équilibre entre tradition et modernité, entre réflexions symboliques et sociétales, entre démarche personnelle et cadre collectif... Ce juste équilibre et cette "tempérance agissante" guide notre communication, avec créativité, notamment par les podcasts "Les minutes de liberté maçonnique du DROIT HUMAIN", qui est une première pour une obédience et dont l'audience est croissante. Bien sûr, l'objectif principal de cette communication externe est de permettre à des profanes de mieux nous connaître et de leur donner l'envie de nous rejoindre, de choisir cette "voie du juste milieu" qui nous caractérise.

8 – QUEL AVENIR POUR *CHEMINS DE TRAVERSE* ?

Avec son site dédié, un prix abaissé à 15 euros et un cinquième numéro consacré aux « Passage(s) », *Chemins de traverse* semble appelée à devenir l'un des principaux vecteurs intellectuels de la Fédération. Souhaitez-vous en faire une revue véritablement accessible au grand public, présente en librairie, disponible en version numérique ou sonore ? Comment garantir simultanément son ouverture, son exigence éditoriale et sa liberté de ton ?

M.L. : La revue *Chemins de traverse* est une initiative encore récente. Cinq numéros c'est encore peu pour une publication, mais je suis assez déçu du peu d'écho qu'elle trouve chez les Soeurs et Frères. La faire connaître est certes un travail de longue haleine et il faut reconnaître un désintérêt général pour les revues quelles qu'elles soient, mais j'ai annoncé au Convent que nous ferons un bilan prochainement pour en tirer les conclusions qui s'imposent. Si les retours des lecteurs sont enthousiastes, ceux-ci sont hélas encore trop peu nombreux. Nous faisons donc évoluer la revue, avec une baisse du prix, et un site qui lui est dédié pour la faire vivre entre deux numéros. Ce site propose des contenus supplémentaires, des suggestions de lecture ou d'émissions, de films ou d'exposition en lien avec les différents thèmes traités par la revue. Nous proposerons également la possibilité d'acheter en ligne une version digitale de la revue pour celles et ceux qui sont moins attirés par la version physique, même si nous nous attachons à la rendre qualitative. Nous ferons le bilan de cette publication en fin d'année, et j'espère qu'elle continuera d'être viable. Avec les podcasts que nous évoquions tout à l'heure, la revue est aussi un outil interne : ils peuvent servir de supports pour les réflexions en Loge, et je souhaite vraiment que les Soeurs et les Frères se les approprient davantage.

9 – DE QUELS COMBATS LE DROIT HUMAIN VEUT-IL ÊTRE PORTEUR ?

Égalité entre les femmes et les hommes, droits de l'enfant, laïcité, bioéthique, intelligence artificielle, montée des violences et des extrémismes : les sujets ne manquent pas. Sur lesquels la Fédération entend-elle faire entendre une parole forte durant l'année à venir ? Comment les travaux produits par les Loges et les commissions pourront-ils être transformés en contributions publiques sans réduire la Franc-Maçonnerie à un groupe de pression profane ?

M. L. : Tous ces sujets que vous évoquez sont légitimes et alimentent les réflexions des Soeurs et Frères de la Fédération française du DROIT HUMAIN. L'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les droits de l'enfant font partie de notre ADN. Lorsque Georges Martin et Maria Deraismes ont créé le Droit Humain ils le faisaient, notamment, mobilisés par ces deux sujets sociétaux qui hélas ne sont toujours pas résolus 126 ans plus tard. Les autres sujets que vous évoquez font également partie des réflexions qui sont menées au sein des loges mais aussi par les commissions. Ces commissions font un travail formidable et elles sont des sources précieuses pour nourrir et légitimer la prise de parole publique de la Fédération française sur des sujets sociétaux sensibles et préoccupants, ou pour aider le Conseil national dans certaines prises de décisions.

Tous ces travaux, nous les externalisons, il nous faut peut-être les partager davantage encore. D'ailleurs le rapport du thème social de cette année, "*L'apprentissage de l'esprit critique, de la liberté de penser face à l'IA, à la prégnance des réseaux sociaux et aux risques de manipulation*", présenté lors de notre Convent, sera envoyé au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale et à la Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique ainsi qu'aux parlementaires, députés et sénateurs. Nous allons également valoriser le travail de la Commission Perspectives sociétales, qui a travaillé sur l'intensification des violences dans notre société,

et proposé des perspectives à donner aux citoyens pour une société plus juste, humaniste et pacifiée.

L'une des caractéristiques du DROIT HUMAIN, et je l'évoquais en parlant de "juste équilibre", c'est à la fois d'encourager le travail sur un plan symbolique et le travail sur un plan sociétal. Concernant ce dernier, notre objectif n'est pas d'être un groupe de pression mais de transmettre dans le monde profane une réflexion imprégnée des valeurs maçonniques qui sont les nôtres. Ce sont des enjeux majeurs : repenser à la fois nos pratiques en questionnant l'incarnation individuelle et collective de nos valeurs, adapter notre discours sans perdre ce qui fait notre esprit et en valorisant nos spécificités dans leur modernité, élargir notre visibilité sans renier notre essence et notre méthode fondamentalement initiatiques.

Je rappelle que nous appartenons avant tout à un Ordre initiatique qui rassemble des Soeurs et Frères "libres et de bonnes mœurs" qui souhaitent travailler en Franc-Maçonnerie. Si la Fédération Française ne s'interdit pas de prendre position sur certains sujets et continuera à valoriser les principes qui sont les siens, elle reste attentive à ne pas affirmer une parole qui se voudrait unique alors qu'il existe, du fait de la multiplicité de ses membres, une grande diversité de pensée qu'elle se doit de respecter.

10 – QUEL HÉRITAGE VOULEZ-VOUS TRANSMETTRE EN 2027 ?

Le Convent international de 2027 constituera une échéance majeure pour l'Ordre Maçonnique Mixte International LE DROIT HUMAIN. Quelles propositions la Fédération française souhaite-t-elle y porter concernant la mixité des titres, l'accessibilité des Temples aux personnes en situation de handicap, la diversité sociale et générationnelle, la coopération européenne ou la lutte contre l'antimaçonnisme ? Et, au terme de votre seconde année, à quels résultats précis accepterez-vous que votre action soit jugée ?

M. L. : Les sujets ne manquent pas en effet. J'y ajouterai l'intelligence artificielle, les questions de bioéthique. L'égalité entre les femmes et les hommes et la défense des droits de l'enfant, comme je vous l'ai déjà dit précédemment, font partie de notre ADN. Nous défendons aussi bien sûr les valeurs de la République, celles de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité et de la Laïcité. Les attaques que subissent à la fois la Démocratie et l'État de droit ne peuvent laisser indifférent. Un autre sujet qui nous tient particulièrement à cœur est celui de l'habitabilité de notre planète et la défense du vivant. Nous organisons d'ailleurs une conférence à la Maison Maria Deraisme sur ce sujet le 28 novembre et d'autres suivront. Je rappelle que lors de son Convent international de 2022, l'Ordre Maçonnique Mixte international le DROIT HUMAIN a inclus cette notion dans sa Constitution.

Il n'a pas été défini de critères d'évaluation pour l'année à venir, le Convent 2027 prendra acte de ce qui aura été fait comme de ce qui ne l'a pas été. L'important est de ne pas oublier l'essentiel : la démarche initiatique. C'est elle qui donne sens à notre travail dans les Loges, et qui constitue le fondement de notre fraternité, cette force qui nous invite à apprendre à rechercher ce qui rassemble plutôt que ce qui divise. C'est elle qui justifie notre engagement. C'est elle encore qui, par tradition et par nécessité, nous enjoint à apporter au dehors le travail accompli dans nos Temples. Sans prosélytisme mais avec le devoir de rayonner. Car notre démarche initiatique n'est pas décorrélée du monde, elle permet de le lire, de le comprendre, de le questionner et d'agir, forts de nos réflexions collectives et de notre travail individuel. C'est elle enfin qui doit continuer à guider toutes les décisions que nous prendrons ensemble.

LE TEMPS DES PIERRES VISIBLES

Maurice Leduc a placé sa première année sous le signe de l'écoute, de l'apaisement et de l'intelligence collective. Il aborde la suivante avec trois intentions affichées :

élaborer un projet fédéral à cinq ans, multiplier les rencontres internes et interobédientiellles, et fortifier la fierté d'appartenir au DROIT HUMAIN.

Le cap est tracé. Les outils sont rassemblés. La communication a gagné en ampleur et la parole de l'obédience circule désormais bien au-delà des parvis de ses Temples. **Mais cette deuxième année de mandat en qualité de Grand**

Maître National ne pourra plus seulement être celle des intentions généreuses ou des plans soigneusement dessinés.

Car, en Franc-Maçonnerie comme dans la cité, le dessein indique la direction, mais seule l'œuvre accomplie témoigne de la qualité du chantier. À Maurice Leduc de nous dire maintenant comment, avec les Sœurs et les Frères du DROIT HUMAIN, il entend passer du tracé à l'élévation.



Article paru sur 450.fm le 7 septembre 2026. Il demeure la propriété de son auteur et du journal.

Retrouvez l'intégralité de nos publications, le glossaire et les archives sur 450.fm — ISSN 2781-7997.

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER · SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, X ET YOUTUBE